

Cet article est sous droits réservés selon la licence Creative Commons *Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification - 2.0 Belgique (CC BY-NC-ND 2.0)* selon laquelle :

Vous êtes libres :

* de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

* **Paternité** — Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

* **Pas d'Utilisation Commerciale** — Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

* **Pas de Modification** — Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

Pour toute demande de diffusion hors de ces clauses, veuillez envoyer un mail à evanbesien@hospichild.be

Hospinews Focus

30 ans d'existence et de reconnaissance pour le service La Vague asbl Juillet-Août 2010

Interview de : André Petit, directeur de La Vague asbl

Propos recueillis par : Emmanuelle Vanbesien

Editeur : Hospichild.be / asbl cdes-cmdc

"La Vague "asbl, un service qui aide les enfants et les adultes présentant un handicap.

L'association a été fondée en 1979, avec pour but, d'aider les personnes handicapées adultes souhaitant vivre de la manière la plus autonome possible et la mieux insérée socialement. Au fil du temps, la Vague a développé des formules diverses dont les séjours encadrés dans une famille d'accueil et des accompagnements dans des logements individuels. Par la suite, l'association a pris en charge l'accueil familial d'enfants handicapés relevant du juge de la jeunesse.

Hospichild a rencontré son directeur depuis 23 ans, André Petit, éternel utopiste, bien décidé à mener sa mission avec enthousiasme et détermination.

La Vague a fêté ses 30 ans d'existence mais aussi de reconnaissance et d'agrément ?

André Petit : la Vague asbl a pu être reconnue depuis son premier jour d'existence.

La demande a été effectuée en 1981 mais avec un effet rétroactif en 1979, ce serait difficile aujourd'hui mais les services publics étaient plus généreux à l'époque. Nous avons reçu donc

l'agrément de service « de placements familiaux » ou plutôt aujourd'hui d'accueil familial pour des adultes ou des enfants présentant un handicap. La finalité, tant au début qu'aujourd'hui encore est de permettre aux handicapés adultes ou enfants de vivre de la façon la plus autonome et la plus épanouissante possible, de manière alternative à un séjour dans une institution. Les institutions sont, bien entendu, nécessaires, mais un certain nombre de personnes sont capables d'en sortir et de vivre dans un environnement encadré.

Comment les familles d'accueil s'adressent à vous et qui sont-elles ?

A.P. : nous sommes à la fois connus et pas connus. Raymond Goyeau -Laurens est notre chargé de communication et son rôle est de trouver de nouvelles familles d'accueil habitant à Bruxelles ou dans le Brabant wallon pour les enfants. Nous avons beaucoup plus de demandes pour des familles d'accueil que l'inverse. Pour l'instant nous pointons une quinzaine d'enfants placés en institution de manière permanente qui peuvent sortir et intégrer une famille d'accueil, à temps plein. Nous cherchons à la fois des gens « ordinaires » mais qui feront de cet ordinaire, de l'extraordinaire. Je suis conscient que c'est un investissement lourd et parfois ingrat pour les familles, car elles ne peuvent pas envisager un projet à long terme comme une adoption. C'est un don de soi, pour que l'enfant puisse bénéficier d'un climat familial qui l'aidera à grandir mieux que s'il ne connaît que l'institution. Sans « casser du sucre » sur le dos des institutions bien nécessaires, le rôle de la famille est essentiel pour donner de l'affection aux enfants. Dans une institution, tous les membres du personnel se doivent de garder une distance. L'enfant a besoin d'un « quasi papa » et d'une « quasi maman ».

Pourquoi ces enfants sont-ils en institution ?

A.P. : ces enfants sont nés avec un handicap et sont en institution car leurs parents ont de graves problèmes psycho-sociaux. Il s'agit de parents qui ont eu, avant et pendant la grossesse de leur enfant, des problèmes d'alcoolisme importants, de toxicomanie et dans certains cas, de maladies mentales. On voit par exemple des enfants nés handicapés par le syndrome d'alcool fœtal, clairement occasionné par la consommation d'alcool ou de drogue par la maman pendant la grossesse. L'enfant en gardera des séquelles plus ou moins graves toute sa vie, selon la quantité, la fréquence et la nature des produits toxiques. C'est cruel mais je crois qu'il faut le dire. C'est cela qui amène le juge de la jeunesse à prononcer une mesure de placement pour protéger l'enfant.

Ces enfants voient-ils encore leurs parents ?

A.P. : généralement en Belgique, on prononce la déchéance de l'autorité parentale lorsqu'il y a un fait très grave ou quand il est constaté après plusieurs années qu'il n'y a plus aucune volonté de contact du parent avec son enfant. Mais ce sont des cas extrêmes et relativement rares. Pour les cas qui nous occupent, le parent n'a plus le droit de garde mais il reste le parent et le magistrat décidera des conditions dans lesquelles le parent pourra voir l'enfant, où, quand, de telle à telle heure, en présence de qui, etc. C'est ce qu'on appelle les visites médiatisées. Cela constitue d'ailleurs un autre axe de notre action, c'est de favoriser les rencontres entre ces enfants et leurs parents.

Quel est le modèle parental pour ces enfants ?

A.P. : ces enfants vont grandir avec une maman de cœur, stable, qui sert de modèle et avec une maman biologique, plus irrégulière, fantasque, moins stable, mais qui reste leur maman. Ils vont donc devoir grandir avec deux modèles familiaux.

Quels sont les types de handicap de ces enfants ?

A.P. : il y a plusieurs types de problèmes. Dans les syndromes d'alcool fœtal, on retrouve un handicap léger qui se manifeste par des troubles de l'attention, par un peu d'hyperactivité, par des difficultés d'attachement, ce dernier point rend évidemment la tâche de la famille d'accueil encore plus difficile. Ce sont des enfants qui sont peu attachants, valorisants, caressants, et qui demandent

à recevoir beaucoup d'affection. Si la maman a absorbé beaucoup de produits toxiques, on retrouve des déficiences intellectuelles légères à modérées en plus.

Parmi les demandes que nous recevons, il y a aussi d'autres formes de handicap, sensoriels, physiques, IMC modérés.

Vous prenez en charge l'accueil d'un deuxième type d'enfant ?

A.P. : oui, un second type d'enfant est accueilli un ou deux week end par mois dans une famille, dans l'objectif de soulager les parents. Cette fois, ces parents n'ont pas de problèmes de drogue, d'alcool ou sociaux mais ont eu la malchance de mettre au monde un enfant gravement handicapé et doivent le porter à bout de bras. Ils sont donc souvent épuisés par les soins continus à leur prodiguer. Certains parents en arrivent au suicide, on a connu aussi le cas, en France, d'une maman qui a tué son enfant. C'est donc important de pouvoir soulager ces familles.

Nous invitons les familles d'accueil habitant à Bruxelles ou dans le Brabant Wallon à nous contacter si elles sont intéressées par cet accueil dit de « Répétition ».

Existe-t-il une petite formation de base pour accueillir les enfants ?

A.P. : pour le premier volet d'accueil familial à temps plein d'enfants avec des handicaps légers, nous préparons la famille avec mon équipe, constituée d'une psychiatre, d'une psychologue et de deux assistantes sociales. Nous avons de nombreux entretiens individualisés avec la famille d'accueil. C'est une relation à double sens, puisque nous sommes là pour questionner cette famille candidate à propos de ses craintes, ses attentes, ses motivations et à la fois pour répondre à ses questions, à leurs inquiétudes et de voir avec eux en quoi consiste leur projet.

Nous nous étions posé la question d'assumer des formations et nous l'avons fait pour des familles en exercice. Une conférence était organisée et les parents pouvaient échanger entre eux. Nous avons ensuite constaté un désengagement de ces formules, pour diverses raisons d'éloignement, de temps, etc. Nous encourageons par contre les familles à devenir membre d'une autre asbl qui regroupe des familles d'accueil, « La porte ouverte », située à Spa et qui possède des antennes dans chaque province. Cette association propose des rencontres entre familles, du soutien, de l'écoute, des conseils, etc.

Constatez-vous une évolution au fil de ces 30 années passées à diriger ce service ?

A.P. : oui, il y a de moins en moins de familles qui se proposent et c'est directement corrélé avec les changements constatés dans notre société actuelle : consumérisme, individualisme, repli au premier cercle familial, etc. Dans le temps, il y avait plus de familles avec des optiques solidaires, altruistes, voir religieuses. Et pourtant on dit que la Belgique est l'un des pays où il y a le plus d'engagement social. Je suis certain qu'aujourd'hui il reste des personnes qui pourraient s'engager pour pallier le manque criant de familles tant pour les séjours à temps plein que pour les séjours de week-end.

En conclusion, que pourrions-nous dire aux familles d'accueil potentielles ?

A.P. : certains de ces enfants peuvent apporter un retour affectif important et énormément de richesse à toute une famille. D'autres enfants nécessitent le don sans retour. Certaines familles d'accueil nous font part de leur grande joie d'avoir accueilli un enfant, d'autres familles tirent la langue et font part de leur difficulté. Je ne voudrais pas dorénavant la pilule, il faut rester lucide. Néanmoins, notre combat dure depuis 30 ans, nous ne baisserons pas les bras même si notre quête est utopiste ! C'est notamment en empruntant différents canaux de communication que notre action peut être connue par des familles potentielles.

Merci pour cet entretien et bon succès dans votre démarche !

Raymond Goyeau-Laurens, chargé de la communication dans l'association, ajoute qu'il manque en Belgique un portail regroupant les familles d'accueil, sorte de plateforme interactive de la solidarité, comme il en existe en France : www.famidac.fr qui est un annuaire qui reprend toutes les familles

Hospinews, la newsletter de Hospichild.be, site d'informations non médicales sur l'hospitalisation d'un enfant

accueillantes et le type d'enfant qu'elles peuvent accueillir, ainsi que leur géolocalisation, avec aussi un forum, de la documentation, des annonces, mettant ainsi en lien tous les acteurs de l'accueil familial. Le souhait de Raymond est de voir naître un projet de plateforme interactive du même type pour la Belgique. Avis aux amateurs !

Propos recueillis par Emmanuelle Vanbesien, coordinatrice